



VILLE DE
LOUVECIENNES

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mil vingt et un, le **Mardi 28 Septembre 2021**, à vingt heures trente minutes, les membres composant le Conseil Municipal de Louveciennes, régulièrement convoqués à domicile, individuellement et par écrit, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre-François VIARD, Maire.

Présidence : (1)

Pierre-François Viard, Maire

Présents : (23)

Pascal Hervier, Laurence Lafont, Victor Da Ponte, Boleslas Palewski, Lydéric Watine, Marie-Hélène Farbos, **Adjoints au Maire**.

Florence Esnault, Max Brunner, Sanja Joliot, Daniel Godard, Armelle Vallot, Stéphane Gros, Anouk Abecassis, Pierre Facon, Chrystel Delin, Mehdi El Gargati, Bénédicte Denfert, Marie-Dominique Parisot, Stéphane Pihier, Christian Persiaux, Catherine Gonneau, Murielle Charles-Beretti, Frédéric Meulle, **Conseillers Municipaux**.

Procurations : (5)

Isabelle Mespelaere	à	Pascal Hervier
Laurent Lesage	à	Max Brunner
Geneviève Fieux-Castagnet	à	Marie-Dominique Parisot
Pierre-Jean Da Cruz	à	Christian Persiaux
Carole Couesnon	à	Florence Esnault

Absent(e)s et excusé(e)s : (0)

Secrétaire de séance : Stéphane Gros, Conseiller Municipal

Conseillers Municipaux en exercice : 29

Présents : 24

Procurations : 5

Absent(e)s et excusé(e)s : 0

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Commune.

DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la Commune.

16 - SIGNATURE DE LA CHARTE VILLES ET TERRITOIRES « SANS PERTURBATEURS ENDOCRINIENS »

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A la majorité,

9 Abstentions : Florence Esnault, Max Brunner, Daniel Godard, Laurent Lesage, Armelle Vallot, Bénédicte Denfert, Frédéric Meulle, Carole Couesnon, Murielle Charles-Beretti.

⇒ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la Charte Villes et Territoires "sans perturbateurs endocriniens",

⇒ **ENGAGE** la commune à :

- Dans un premier temps, restreindre, puis à terme, éliminer l'usage des produits phytosanitaires et biocides qui contiennent des perturbateurs endocriniens (ainsi que des substances classifiées comme cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction (CMR)) sur leur territoire en accompagnant les particuliers, les propriétaires de zones et d'établissements privés désirant appliquer ces dispositions
- Réduire l'exposition aux perturbateurs endocriniens dans l'alimentation en développant la consommation d'aliments biologiques et en interdisant à terme l'usage de matériels pour cuisiner et chauffer comportant des perturbateurs endocriniens
- Favoriser l'information de la population, des professionnels de santé, des personnels des collectivités territoriales, des professionnels de la petite enfance, des acteurs économiques de l'enjeu des perturbateurs endocriniens
- Mettre en place des critères d'éco conditionnalité éliminant progressivement les perturbateurs endocriniens dans les contrats et les achats publics
- Informer tous les ans les citoyens et la commission environnement sur l'avancement des engagements pris.

17 - JARDINS FAMILIAUX TARIFS DE LOCATION A COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,

FIXE le tarif à compter du 1^{er} octobre 2021

Superficie parcelle	Louveciennois et assimilés	Non Louveciennois (sous réserve de disponibilité)	Acompte consommation d'eau
30 m ²	5 € mensuel - 60 € annuel	7,5 € mensuel - 90 € annuel	10 € annuel
60 m ²	10 € mensuel - 120 € annuel	15 € mensuel - 180 € annuel	20 € annuel
120 m ²	20 € mensuel - 240 € annuel	30 € mensuel - 360 € annuel	40 € annuel

**DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE
(CONSEIL MUNICIPAL DU 28-09-2021)**

Numéro de décision	Service	Date	Objet
2021.04.46	Services Techniques	02/08/2021	Signature avec la société SMC2 de la proposition pour l'étude et la construction d'un préau bois couvert pour la cour d'école des Soudanes, pour un montant de 87 084 € HT, soit 104 500,80 € TTC
2021.05.52	Services Techniques	23/08/2021	Signature avec la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucles de Seine (CASGBS) de la convention de mise à disposition pour le prêt d'une machine à graver les vélos, à titre gratuit, du 03 au 04 septembre 2021
2021.06.64	Services Techniques	15/06/2021	Signature d'une convention de mise à disposition avec SPORTS ETUDES DE PARIS l'autorisant à utiliser le stade du Coeur Volant du 15 Février au 17 Juin 2021, pour un montant de 1620 € TTC
2021.06.69	Services Techniques	25/06/2021	Signature avec la société COORDINATION MANAGEMENT, d'une proposition pour une mission de coordination (Sécurité et Protection de la Santé), dans le cadre des travaux de réhabilitation d'un restaurant en Maison Médicale "Pôle Village" 12 Pace de l'Eglise, pour un montant de 3 260 € HT, soit 3 912 € TTC
2021.06.70	Médiathèque	16/06/2021	Signature d'une convention avec la professeure de musique Anne-Laure Boutin pour un atelier d'éveil musical le jeudi 8 juillet 2021 à 11h, pour un montant de 70 € TTC
2021.06.71	Secrétariat Général	24/06/2021	Signature avec la société ACTIS TELECOM du contrat de maintenance de l'autocommutateur AATRA MATRA situé à la Mairie, pour un montant de 2 014,50 € HT, soit 2 417,40 € TTC
2021.06.72	Maison des Enfants	25/06/2021	MAISON DES ENFANTS : Tarifs entre le 1 ^{er} avril et le 06 juillet 2021
2021.06.73	Services Techniques	01/09/2021	Signature avec l'association KRAV MAGA STREET DEFENCE LOUVECIENNES 78, d'une convention de mise à disposition du dojo du gymnase Jacques Tassin, à titre gracieux, du 1er septembre 2021 au 09 juillet 2022
2021.06.74	Services Techniques	12/07/2021	Signature avec l'association AÏKIBUKIKAI d'une convention de mise à disposition du Dojo du gymnase Jacques Tassin, à titre gracieux, du 1er septembre 2021 au 09 juillet 2022
2021.06.75	Services Techniques	13/07/2021	Signature avec l'association LE GYM LOUVECIENNES d'une convention de mise à disposition de la salle de musculation et de ses équipements du gymnase Jacques Tassin, à titre gracieux, du 1er septembre 2021 au 09 juillet 2022
2021.06.76	Secrétariat Général	29/06/2021	Signature avec la société IDEX ENERGIES du marché public d'exploitation des installations de chauffage et eau chaude sanitaire et de travaux P5 des installations de la ville de Louveciennes, Ce marché est conclu pour une période de 5 ans soit du 1er Septembre 2021 au 31 Août 2026. Le montant des prestations sur la durée totale du marché s'élève à 396 171,02 € HT, soit 475 405,22 € TTC
2021.07.77	Services Techniques	12/06/2021	Signature avec l'association LFLA78 d'une convention de mise à disposition à titre gracieux du stade du cœur volant et de la grande salle du gymnase Jacques Tassin, du 1er septembre 2021 au 31 août 2022
2021.07.78	Services Techniques	27/08/2021	Signature avec l'association SLFL (Sport Loisir Famille Louveciennes) d'une convention de mise à disposition à titre gracieux du stade du cœur volant du 1er septembre 2021 au 31 août 2022
2021.07.79	Secrétariat Général	07/07/2021	Signature avec la société SCHINDLER, de l'avenant n°1 au contrat d'entretien et de maintenance d'un ascenseur, monte-plats, monte-charge, portail et portes automatiques des équipements municipaux, pour un montant des prestations supplémentaires de 380€ HT, soit 456 € TTC
2021.07.80	Services Techniques	15/07/2021	Signature avec l'association AÏKIBUKIKAI d'une convention de mise à disposition à titre gracieux du Dojo du gymnase Jacques Tassin, du 1er septembre 2021 au 09 juillet 2022
2021.07.82	Secrétariat Général	09/07/2021	Signature avec la société TOSHIBA du contrat de location-maintenance des appareils multifonctions de la commune de Louveciennes, pour un montant de 2 384 € HT par trimestre
2021.07.83	Action Sociale	16/07/2021	Signature d'un bail professionnel avec un médecin par le biais de l'agence Arbeau, pour le cabinet médical n°1 situé au centre commercial des Clos, pour un loyer mensuel de 616 € HT et hors charges, un dépôt de garantie de 616 €, et des honoraires de 566 € à la charge de la commune